



Autorisation pour quitter seul le service de garde

À moins du consentement du parent ou du répondant, aucun enfant n'est autorisé à quitter seul le service de garde.

Par la présente, j'autorise mon enfant _____ à quitter seul le service de garde.
NOM DE L'ENFANT

Il est dans la classe de M/Mme _____ et son numéro de groupe est le _____.
NOM DE L'ENSEIGNANT(E)
GROUPE

Cette autorisation est valide :

Après mon téléphone vous avisant que mon enfant peut rentrer à la maison.

OU

Tous les jours à: _____
HEURE DE DÉPART

Cette autorisation couvre la période du : _____

au : _____

Signature du parent ou du répondant

Date

P.S. Veuillez prendre note qu'après le départ de l'enfant du service de garde, il ne sera plus sous la responsabilité du personnel du service de garde, mais bien sous l'entière responsabilité du parent ou du répondant.